

Nous avons vu quels grands avantages présente au cours des autres accidents urémiques l'emploi du lait, dont la digestion, chez un sujet dont l'estomac est sain, ne produit que peu ou pas de substances toxiques. Mais il n'en est pas de même chez les malades atteints d'urémie gastro-intestinale : le lait n'est plus supporté, le malade éprouve une répugnance invincible à l'avalier, et quand il y parvient, après combien d'efforts, le vomissement ne tarde pas à se produire, rejetant tout le lait ingéré, sous forme de caillots non digérés. Le professeur Renaut conseille, dans ces conditions, de revenir « au bouillon de viande, sans os, fait avec accompagnement de légumes, et d'y mêler des œufs, des farines azotées de légumineuses ». Nous croyons pour notre part que, dans les formes tenaces d'urémie gastro-intestinale, ce traitement est peu efficace sinon dangereux, et nous préférons de beaucoup le traitement préconisé par M. Rénon. Cet auteur conseille de mettre les malades à la diète hydrique complète, pendant quelques jours. On ne leur fait absorber que de l'eau bouillie à la dose de 500 à 1000 centimètres cubes par jour, mélangée ou non à de la lactose. Au bout de deux à trois jours, au plus, les vomissements ont cessé, et l'estomac, qui a été mis au repos complet, peut supporter de nouveau le régime lacté qui reprend alors toute son importance.

On ne doit pas se dissimuler, d'ailleurs, que les améliorations obtenues au cours des urémies lentes sont passagères, et que bientôt de nouveaux accidents éclateront, ce qui justifie la dualité qui existe entre le traitement des deux grandes urémies, comme nous avons essayé de le montrer. Dans la forme aiguë, le rein est brusquement frappé d'insuffisance, et le devoir du médecin est d'agir énergiquement et vite, car ainsi il pourra non seulement enrayer les symptômes urémiques, mais aussi guérir complètement le malade. Dans les formes lentes, au contraire, on ne doit pas avoir l'espérance de guérir définitivement le malade, les moyens énergiques ne doivent pas être employés, car ils conduisent trop rapidement à la cachexie. Le grand service que peut rendre le médecin, dans ces formes, c'est de dépister l'insuffisance rénale quand il n'existe pour ainsi dire que de l'urémie fruste : alors, en instituant un régime qui se proposera pour but de restreindre l'apport des substances toxiques et de favoriser l'élimination de celles qui encombrant l'organisme, il pourra, pendant de longues années, reculer l'échéance des accidents graves.

J. CASTAIGNE.

HÉMATURIE

L'hématurie est un symptôme caractérisé par l'émission d'urines sanglantes. Toujours liée à une affection de l'urètre prostatique, de la vessie ou du rein, elle peut survenir dans des circonstances très diverses. Suivant les conditions qui l'ont produite, son évolution, son pronostic et les indications thérapeutiques qu'elle réclame sont bien différentes. Il n'existe pas, en effet, un traitement de l'hématurie, mais un traitement des hématuriques. Pour cette raison, nous devons énumérer rapidement les conditions pathologiques dans lesquelles se produit l'hématurie.

Elle peut survenir à la suite d'un traumatisme portant sur l'urètre postérieur, sur la vessie ou sur le rein, à la suite du cathétérisme chez un prostatique ou d'une évacuation trop complète et trop rapide de l'urine dans un cas de rétention d'urine.

Les calculs de la vessie et les calculs du rein sont une cause fréquente d'hématurie; dans ce cas, l'hématurie est produite le plus souvent par le déplacement du calcul sous l'influence des cahots d'une voiture ou d'un voyage en chemin de fer.

Les tumeurs de la vessie et du rein s'accompagnent presque toujours d'hématuries qui sont, au contraire des précédentes, remarquables par leur apparition spontanée.

Les cystites et les néphrites, aiguës ou chroniques, simples ou tuberculeuses, les congestions rénales d'origine cardiaque déterminent souvent la production d'hématuries.

Enfin, certaines hématuries sont liées à la présence de parasites dans le rein.

En outre des prescriptions générales qui conviennent à tout sujet atteint d'hématurie, chaque variété d'hématurie réclame un traitement spécial en rapport avec la cause qui l'a produite : c'est le traitement de l'affection vésicale ou rénale primitive.

Traitement général. — Comme pour toute hémorragie viscérale, le malade sera condamné au repos le plus absolu dans le décubitus dorsal. Il sera alimenté exclusivement avec du lait froid, donné par bols toutes les trois heures, et avec quelques boissons froides acidulées.

L'eau de Rabel pourra être donnée à cause de ses propriétés hémostatiques.

Le lait est particulièrement indiqué dans les cas où l'hémorragie est d'origine rénale et survient au cours d'une néphrite.

Les médicaments hémostatiques habituels, les astringents seront employés utilement. On peut donner l'extrait de ratanhia, le tannin, le perchlorure de fer, l'ergot de seigle; l'ergotine, l'ergotinine seront administrées par la bouche ou en injections sous-cutanées; en dernier recours, les injections hypodermiques de sérum gélatineux qui augmentent la coagulabilité du sang, pourraient être essayées.

Les moyens locaux ne devront pas être négligés. L'application d'un sac de glace sur le bas-ventre est indiquée, si l'hématurie est d'origine vésicale.

Dans les cas où ce traitement serait insuffisant, en présence d'une hémorragie vésicale très grave, l'incision chirurgicale de la vessie par l'hypogastre, qui permet d'agir directement sur la source de l'hémorragie, doit être tentée.

Souvent, à la suite d'une hémorragie vésicale abondante, la vessie remplie de caillots ne peut se vider; il faut alors recourir au cathétérisme avec de grandes précautions. Une sonde de gros calibre est introduite dans la vessie; la main du médecin appliquée sur le bas-ventre mobilise les caillots; des aspirations brusques et fortes au moyen d'une seringue à large canule aideront au besoin cette mobilisation.

Dans les hématuries d'origine rénale, l'application de sachets de glace sur la région lombaire, la révulsion au moyen de ventouses sèches ou scarifiées appliquées au niveau du triangle de J.-L. Petit, peuvent donner de bons résultats. Chez les malades qui ne sont ni cardiaques, ni artério-scléreux, un bain général très chaud, à 40 ou 42 degrés, peut amener une décongestion du rein. La saignée générale est préférable dans les affections du rein, surtout s'il y a menace d'urémie.

Après la perte d'une grande quantité de sang, le malade a besoin encore d'être réconforté par de l'alcool, des toniques, du fer; sa tension artérielle sera relevée par des injections sous-cutanées de sérum artificiel.

Traitement spécial. — 1° L'hématurie qui survient à la suite des traumatismes du rein et de la vessie relève surtout du traitement chirurgical. Suivant les indications, le repos absolu ou une opération qui permet d'atteindre directement le foyer hémorragique seront indiqués. On évitera les hématuries chez les prostatiques en pratiquant le cathétérisme avec une grande douceur et en n'évacuant pas complètement la vessie lorsqu'elle est distendue à l'excès.

2° Les hématuries calculeuses s'arrêtent très rapidement par le

repos, mais elles nécessitent un traitement ultérieur destiné à débarrasser le rein ou la vessie de la pierre qui s'y est développée.

3° L'extirpation des tumeurs bénignes et des tumeurs malignes du rein et de la vessie, lorsque leur volume et l'absence de propagations le permettent, est le seul moyen de faire cesser les hématuries d'origine néoplasique.

4° Le repos et le régime lacté dans les néphrites, les injections de substances antiseptiques et les instillations de caustiques dans la vessie atteinte de cystite auront raison des hématuries liées à ces affections.

Marcel LABBÉ.

HÉMOGLOBINURIE

L'hémoglobinurie est un symptôme caractérisé par la présence d'hémoglobine à l'état de dissolution dans l'urine.

Des causes multiples et diverses peuvent amener la dissolution de l'hémoglobine et son passage dans les urines.

Le traitement de l'hémoglobinurie devant, pour être efficace, combattre, non pas le symptôme, mais la cause qui l'a produit, il en résulte qu'il y a plusieurs traitements de l'hémoglobinurie, en rapport avec chacune des causes de l'affection. Mais, de même que ces causes peuvent s'unir chez le même individu, de même plusieurs traitements pourront être employés simultanément.

I. — L'action locale ou générale du FROID est capable à elle seule de produire l'hémoglobinurie chez certains malades, comme dans le cas classique de Mesnet. La maladie, les fatigues, les efforts peuvent donner le même résultat.

Les malades sujets à cette affection éviteront soigneusement le froid, les climats froids et humides, l'hydrothérapie froide, les travaux pénibles, les marches prolongées; ils devront être couverts entièrement de flanelle et se soumettre à la pratique quotidienne des frictions sèches au gant de crin ou au gant de flanelle sur le corps et les membres.

II. — L'hémoglobinurie apparaît dans un certain nombre d'INTOXICATIONS, par exemple à la suite de l'introduction dans l'organisme de toluylendiamine, d'hydrogène arsénié, d'acide phénique, d'iode, de glycérine, d'acide pyrogallique, de chlorate de potasse, de naphthol, de sulfate de quinine, ou du suc de certains champignons, etc.